

ÉTUDE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DES ENTREPRISES EN 2003 et 2004

Résumé exécutif

La croissance de l'économie camerounaise a été moins vigoureuse en 2004, avec un taux de croissance de **3,5% contre 4,1% en 2003**. Le secteur moderne constitué des entreprises tenant une comptabilité normalisée et qui remplissent la Déclaration Statistique et Fiscale (DSF) contribue de façon décisive à la formation du PIB. Le besoin de renforcement de ce secteur à travers une meilleure connaissance des ratios de gestion en vue de maîtriser sa structure et ses performances, justifie cette étude qui s'inscrit dans la continuité d'une option visant à mieux informer les décideurs publics et privés sur le comportement économique et financier des entreprises.

Concernant la rentabilité financière, l'exercice 2004 est caractérisé par la hausse du taux de rentabilité financière ; il s'est situé à 7,4% contre 5,2% en 2003. L'exercice 2000/2001 a été globalement plus intéressant si on le compare à l'exercice 2004. Le taux de rentabilité financière aurait été plus intéressant si les mauvais résultats des entreprises des branches « Exploitation forestière », « Travail des grains et production de farine », « Fabrication de papier et articles en papier » et surtout « Industries chimiques, Fabrication des produits chimiques » ne l'avaient pas tiré vers le bas. Les entreprises de ces branches ont dégagé des déficits nets importants en 2004. A titre d'exemple, les entreprises des « Industries chimiques » ont enregistré un déficit de plus de 11 milliards de FCFA en 2004.

Sur les 29 branches retenues, seulement 11 sont parvenues à dégager des résultats nets positifs tandis que 18 branches d'activités sont restées dans une situation qualifiée de médiocre. C'est donc une grande proportion des branches qui n'arrivent pas à dégager des flux de bénéfices suffisants pour assurer la croissance interne et la survie des entreprises. C'est ainsi que plusieurs branches ont enregistré des déficits importants : l'« Exploitation Forestière » (8 milliards de FCFA) et les « Industries chimiques » (11 milliards de FCFA), le « Travail des grains et production de farine » (4 milliards de FCFA) et les « Autres industries alimentaires » (3 milliards de FCFA).

Les entreprises les plus rentables en 2004 exercent dans la « *Fabrication des matériaux de Construction* », les « *Industries Métallurgiques de Base* », les

« *Bâtiments et Travaux Publics* », les « *Industries manufacturières diverses* », le « *Commerce de gros et Détail* » et la « *Fabrication des Boissons et Tabacs* ».

Les opérations de restructuration conduites dans les années 90 avaient remis les banques et les assurances dans des dispositions favorables à leur croissance. C'est ainsi que depuis 1997/98, elles sont de nouveau liquides et disposent des fonds propres abondants. Pour ce qui concerne plus précisément les établissements de crédit, les principes de prudence dans la distribution des crédits continue d'être de mise. On assiste à une expansion sans précédent des placements des établissements de crédit auprès de la BEAC ; ce qui traduit l'excès des liquidités et la contraction des crédits à l'économie. Pour l'ensemble des banques commerciales, le ratio de liquidité a dépassé 200% en 2003 et 2004 pour un ratio de prudence exigé de 100%. L'immobilisation d'importantes ressources improductives auprès de la Banque Centrale ne permet pas aux banques et assurances d'optimiser leur taux de rentabilité financière qui s'est élevé à 11,8% en 2003 et 5,7% en 2004. Cette piètre performance en 2004 s'explique par l'importance des dotations aux provisions que les établissements de crédit doivent constituer pour éteindre les créances compromises. Le secteur des assurances connaît un regain d'activité, en dépit des efforts qu'il doit faire pour s'adapter aux dispositions du Code CIMA et aux problèmes récurrents de réassurance auxquels les entreprises font face depuis la fermeture de la Compagnie Nationale de Réassurance (CNR).

Après l'accentuation du vieillissement des immobilisations observées en 1999/2000 et 2000/2001, **les exercices 2001/2002, 2003 et 2004 se caractérisent par la poursuite du rajeunissement du parc des équipements productifs.** C'est ainsi que les amortissements cumulés ont représenté 53,8% des immobilisations brutes en 2001/2002, 51,1% en 2003 et 56,4% en 2004 contre 58,2% en 2000/2001. Pour 2001/2002 et 2003, c'est le résultat de l'amélioration des investissements avec des taux d'investissement (Investissements/VA) respectifs de 67,4% et 65,8%. Le faible taux d'investissement (39,5%) de 2004 s'explique par la fin des travaux de construction du pipe-line Tchad-Cameroun qui avait dopé les investissements dans la branche « Transports, entrepôts et communications ». Les entreprises de l'échantillon retenu dans cette branche ont en effet investi pour 213 milliards de FCFA en 2000/2001, 596 milliards de FCFA en 2001/2002, 362 milliards de FCFA en 2003 et seulement 116 milliards de FCFA en 2004 ; d'autres branches ont réalisé des investissements importants en 2003 et 2004, notamment les « Industries extractives » pour 52 milliards de FCFA et 99 milliards de FCFA et les industries de « Fabrication des boissons et tabacs » pour 24 milliards de FCFA et 27 milliards de FCFA.

Par ailleurs, les entreprises sont toujours très endettées. La structure de l'endettement a peu changé depuis plusieurs années. Les dettes à court terme représentent 70,1% en 2004 avec un coefficient d'endettement de 2,9 en 2004 et 2,7 en 2003. Cette situation dénote le degré de dépendance vis-à-vis des banques, des fournisseurs et des clients, mais également la fragilité des entreprises par rapport à leur capacité à maîtriser la charge de leur dette.

Avec un taux de rentabilité financière de 7,4% en 2004, les entreprises ont pu desserrer quelque peu le poids de leurs charges financières. En effet, le poids des charges d'intérêts a décru, passant de 7,7% de la valeur ajoutée en 2003 à 6,8% en 2004. Il s'agit d'un signe encourageant, car le degré de maîtrise de la contrainte de solvabilité à travers la réduction des frais financiers permet aux entreprises de minimiser les risques de défaillance en réduisant le coût du crédit et en maîtrisant davantage les contraintes de solvabilité.

Concernant la structure des bilans, elle se caractérise par des différences sensibles d'une branche à l'autre en fonction des spécificités de chaque branche.

La composition structurelle de l'actif du bilan de l'ensemble des entreprises se présente de la manière suivante en 2004 : 39,8% pour les « Immobilisations non financières »; 4,6% pour les « Immobilisations financières »; 39,7% pour l'« Actif circulant » et 15,9% pour la « Trésorerie – Actif ». On remarque ainsi de réelles modifications entre 2003 et 2004. Les « Immobilisations non financières » ont évolué en baisse : 39,8% en 2004 contre 42,7% en 2003. Les « Immobilisations financières (IF) » composées essentiellement des titres de participation d'autres sociétés, des prêts et créances à plus d'un an à d'autres sociétés, des dépôts et cautionnements versés, se sont inscrites en légère hausse, passant de 4,4% du total du bilan en 2003 à 4,6% en 2004. Le poids de l'« Actif circulant » a augmenté dans le bilan (39,7% en 2004 contre 38,9% en 2003) de même que la « Trésorerie – Actif » avec une contribution au bilan de 15,9% en 2004 contre 14% en 2003.

Le faible poids des « Immobilisations financières » dans l'actif des bilans indique la réduction de la diversification des relations financières entre les entreprises, les établissements de crédit, les autres grandes entreprises et les groupes ayant pris moins de titres de participation dans les sociétés nouvelles ou les entreprises en difficulté. Les Banques et Assurances ont été actives dans les investissements indirects en 2004, puisque les « Immobilisations financières » ont

représenté respectivement 11,5% et 11,2% de l'actif de leur bilan en 2004 et 2003 contre 15,3% en 2001/2002 et 17,9% en 2000/2001.

Le passif du bilan est caractérisé en 2004 par:

- Le poids toujours élevé des dettes à court terme ;
- Une contribution satisfaisante des « Ressources stables » (capitaux propres + dettes financières) au financement des actifs immobilisés ;
- L'existence de plusieurs branches à capitaux propres négatifs;
- La faiblesse des fonds de roulement;
- et la mauvaise répartition des capitaux entre les branches d'activité.

Sa structure est la suivante en 2004 : 27,2% pour les capitaux propres contre 26,8% en 2003 ; 21,7% pour les « dettes financières » contre 26,4% en 2003 ; 51% pour les « Dettes à court terme » contre 46,9% en 2003. On note globalement la baisse du poids des capitaux propres et des « Dettes financières ». Cette situation traduit la persistance des difficultés que les entreprises rencontrent pour obtenir les ressources longues et accroître leurs stocks de capital productif.

En définitive, la situation économique et financière des entreprises est contrastée en 2004. Malgré l'effort de renouvellement des équipements productifs depuis 2001/2002, les investissements ont été moins importants en 2004 et les taux de rentabilité financière un peu en retrait depuis trois ans sont des signes à prendre au sérieux et invitent les entreprises et les pouvoirs publics à rester vigilants.

En dépit de leur amélioration en 2004, les fonds propres des entreprises sont insuffisants et plusieurs branches d'activités dégagent des capitaux propres négatifs (*Restaurants et Hôtels*, Fabrication des chaussures & industrie du cuir, Exploitation forestière, Bâtiment et travaux publics, Pêche). Le renforcement des fonds propres, pour cette catégorie d'entreprises, doit constituer une priorité pour elles et pour les pouvoirs publics, car il constitue une condition nécessaire pour un développement équilibré du secteur moderne. Des mesures visant d'une part à modifier la structure des ressources au bénéfice du financement propre, et d'autre part à une plus grande efficacité des capitaux investis doivent être prises par les pouvoirs publics. En plus des mesures déjà prises telles que la suppression de la taxe spéciale sur les sociétés (TSS) et l'assouplissement du régime d'imposition des plus-values, d'autres mesures telles que l'institution d'un régime légal de réévaluation des immobilisations pourraient permettre l'accroissement des dotations aux

amortissements et des plus-values de réévaluation exonérées d'impôt. On devrait également encourager les investissements privés et surtout les investissements directs étrangers à travers, notamment, la suppression ou l'assouplissement de certains textes réglementaires tels que les contrôles de transfert des dividendes, le régime de rapatriement des capitaux, la double imposition et l'allègement des procédures judiciaires et administratives.

L'intensification de la croissance du secteur moderne passe par le maintien d'un taux d'investissement élevé, une demande vigoureuse, la diversification et l'accroissement des exportations et l'accès facile au crédit.

Par ailleurs, les activités de la quasi-totalité des entreprises continuent à être gênées par des difficultés liées à l'approvisionnement en électricité. En raison de l'insuffisance de l'offre de l'énergie électrique fournie par AES SONEL, le besoin de produire leur propre électricité est pour les entreprises un obstacle important à leur croissance. L'approvisionnement régulier des entreprises en énergie électrique constitue un préalable indispensable à l'amélioration des performances des entreprises dépendantes. D'autres préalables peuvent être évoqués : un régime fiscal incitatif et stable, l'amélioration des infrastructures de base, un environnement juridique et judiciaire sains, une administration attentive aux doléances des opérateurs économiques et un accès meilleur au crédit.